

JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund

Date d'entrée en vigueur : 16 février 2026

A moins qu'ils ne soient spécifiquement définis dans le présent document, les termes commençant par une lettre majuscule auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du Compartiment concerné.

Le 16 janvier 2026, nous avons publié sur Internet un avis annonçant que le JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund entendait mettre à jour sa politique d'exclusions environnementales, sociales et de gouvernance des Fonds « Promouvant des caractéristiques ESG » relevant de l'Article 8 du règlement SFDR de l'UE, afin de supprimer le seuil applicable relatif aux armes conventionnelles.

Nous vous informons que le JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund ne procédera pas à ces modifications pour des raisons propres à la gestion dudit Compartiment.

Veillez noter que ces changements n'auront aucune incidence notable sur la gestion ou le profil de risque des Compartiments.

Pour toute question sur ce qui précède, veuillez contacter le Siège social de la SICAV ou votre conseiller habituel. La dernière version du prospectus, le document d'informations clés (DIC) ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, traduits en français et/ou en néerlandais, sont disponibles gratuitement sur demande au siège social du Fonds ou auprès du représentant local du Fonds et également sur notre site: www.jpmorganassetmanagement.be.

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama www.beama.be et sur notre site www.jpmorganassetmanagement.be.

La SICAV

Nom : JPMorgan Funds

Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois

Type de fonds : OPCVM

Siège social : 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg

LV-JPM57429 | BE_FR | 02/26
